La réforme du marché du travail fait débat à gauche. Le texte est présenté ce mercredi en Conseil des ministres. Un projet de loi qui fait suite à l'accord sur l'emploi conclu entre partenaires sociaux au début de l'année.Souvenez-vous, c'était le 11 janvier dernier. Trois des cinq centrales syndicales signaient un compromis avec le patronat pour réformer le marché du travail. Un compromis jugé historique par le gouvernement, avec d'un côté, plus de flexibilité pour les entreprises, et de l'autre, des salariés mieux protégés. Bref, un accord donnant-donnant selon les signataires. Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, sauf que deux des plus grosses centrales syndicales, la CGT et FO, n'ont pas signé ce texte. Elles ont manifesté hier dans de nombreuses villes de France, pour dénoncer « *un accord d'une extrême gravité pour les droits des salariés* » Les deux syndicats rejettent en bloc ce projet de loi. « *Tous les paragraphes de l'accord consistent à fragiliser les salariés* » a déclaré hier Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, qui souhaite donc que le texte soit très largement amendé par députés et sénateurs.Bernard ThibautSecrétaire général de la CGTCe sont les députés qui font la loi, comme les sénateurs, donc jour après jour nous leur rendons visite et nous leur expliquons Parmi les parlementaires dubitatifs voire même très sceptiques, il y a les élus du Front de gauche. Des élus qui ne voient dans ce projet de loi aucune avancée pour les salariés. Ils s'apprêtent ainsi à déposer des centaines d'amendements pour en changer totalement la philosophie (et) comptent aussi s'opposer point par point aux dispositions du texte, qu'ils jugent les plus rétrogrades.L'extrême-gauche est donc vent debout contre cet accord. Un compromis qui ne fait d'ailleurs pas non plus l'unanimité au parti socialiste.

Demandes d'amendements S'ils ne le rejettent pas dans son ensemble, certains élus, en particulier les membres du courant « Maintenant la gauche », demandent que ce projet soit nettement amendé sur certains points spécifiques, comme sur accords de maintien dans l'emploi. Jérôme Guedj, député de l'Essonne : Selon lui, les premiers arbitrages faits par le gouvernement vont néanmoins plutôt dans le bon sens, celui des salariés. Le député de l'Essonne et les élus de la gauche du PS ne savent pas encore s'ils voteront le texte. 100 parlementaires socialistes ont, eux, annoncé le week-end dernier qu'ils se prononceraient pour. À leurs yeux, « *cet accord marque la naissance d'un nouveau modèle social* ». Parmi les signataires, Elisabeth Guigou, André Vallini, etc... .Jean-Marc Germain, lui, n'a pas signé cet appel. Le rapporteur de la loi veut écouter tout le monde, y compris les syndicats qui n'ont pas paraphé l'accord. Selon lui, le texte est modifiable.